

Image not found or type unknown



Locataire indélicat : refus d'accès au logement pour travaux

Par **Jacout1360**, le **30/03/2015** à **17:22**

Bonjour,

S'il existe des bailleurs indélicats, il existe aussi, hélas de locataires indélicats.

Exemple : depuis 12 mois, mon locataire veut un diagnostic électrique de l'appartement neuf que je lui loue, mais après avoir provoqué des défauts électriques suite à intervention bricolée de sa part, il refuse l'accès au logement et maintenant veut séquestrer le loyer.

Que puis-je faire <http://www.legavox.fr/images/smilies/31.gif>?